

## RÉSUMÉ DU CONTRAT DE VIE SCOLAIRE DU COLLEGE-LYCEE GARÇONS MERKAZ HATORAH

### 1- Appareils numériques

La Direction du Collège-Lycée garçons Merkaz Hatorah a décidé de mettre l'accent cette année encore sur les téléphones portables, en interdisant l'accès dans notre établissement et également l'interdiction d'assister à tous les cours pour tout élève se trouvant en possession d'un smartphone même éteint, même rangé dans la poche ou dans le cartable, comme prévu dans le règlement que vous avez signé et pour lequel vous vous êtes engagés.

Toutefois, dans le cas où les Parents demandent une dérogation pour un téléphone basique sans accès à internet 9 touches, celle-ci doit être demandée par mail ([e.garcons@merkazhatorah.fr](mailto:e.garcons@merkazhatorah.fr)), avant le 26 Août 2023. Après accord de la Direction, le téléphone 9 touches devra être déposé à l'accueil tous les jours dès l'arrivée.

Tout autre appareil numérique **n'est pas autorisé** dans l'établissements ainsi que dans les sorties scolaires et car inclus

- a. Smartphones
- b. Montres connectée, Airpods, écouteurs, Liseuses et autres...

**Si votre enfant se trouve en possession d'un objet numérique l'appareil sera confisqué pour six mois et l'enfant sera sanctionné par 3 jours d'exclusion la première fois. En cas de récidive, un conseil de discipline sera provoqué.**

**Il est inconcevable de voir des élèves à la sortie de l'Ecole avec un smartphone.**

### 2- Retards

L'école ouvre à 7h30. La Téfila commence à 7h45. **Les élèves doivent arriver à 7h40 maximum**

Tout retard sera enregistré sur école direct.

L'entrée dans le Beth Hamidrash est impérative : **quand bien même l'élève se trouve déjà dans les locaux de l'école.**

**Protocole pour les retards matinaux à l'arrivée :**

1. **Avertissement verbal** : Lors des 2 premiers retards, l'élève recevra un avertissement verbal de la part du CPE.
2. **Avertissement écrit** : Au 3<sup>ème</sup> retard, l'élève recevra un avertissement écrit remis par le responsable de la surveillance. (Avec SMS aux Parents)
3. **Heure de retenue** : Au 5<sup>ème</sup> retard, l'élève sera mis en retenue 2 heures.
4. **Restriction d'accès à l'école** : Passé ce cap, aux prochains retards jusqu'à la fin du trimestre, l'élève ne sera autorisé à accéder à l'école uniquement s'il vient à l'heure.
5. **Les retards après 8H30 seront plus fortement sanctionnés, aucun retard ne sera accepté après 10h30**

### **3- Rdv médical**

Le départ pour un RDV médical doit avoir lieu après 16h15. Il est nécessaire d'en faire la demande par mail **48h à l'avance**. Bien entendu, il conviendra de s'assurer qu'il n'y a pas de contrôle (DST) prévu ce jour-là ; en outre, l'absence pour RDV médical **ne dispense pas de la remise d'un DM** prévu.

Les RDV avant 16h30 **ne sont pas autorisés** sauf cas exceptionnel grave חס ושלום et avec accord de la Direction. Dans ce cas, prière de prévenir l'école le plus tôt possible par mail : [e.garcons@merkazhatorah.fr](mailto:e.garcons@merkazhatorah.fr) et se munir d'un **JUSTIFICATIF MEDICAL PAPIER** à présenter à l'arrivée.

### **4- Remarques négatives inscrites dans la fiche de liaison**

Afin de créer un environnement scolaire positif et propice à l'apprentissage, nous souhaitons vous informer du protocole mis en place pour la rentrée de septembre 2023 concernant la vie scolaire et les mesures en cas de comportement inapproprié.

Ce protocole vise à promouvoir la responsabilisation et à favoriser des comportements respectueux au sein de notre établissement scolaire.

#### 1. Remarques négatives :

Lorsqu'un élève se comporte de manière inadéquate, il recevra une remarque négative de la part du professeur sur une fiche de liaison transmise dans l'heure au CPE. Cette remarque vous sera transférée via SMS et apparaîtra directement sur Ecole direct.

#### 2. Accumulation de remarques négatives :

Si malgré cela le comportement inadéquat persiste et après un cumul de 5 remarques négatives, des conséquences seront appliquées. **Lorsqu'un élève atteint le seuil de 5 remarques négatives, il sera retenu un dimanche pendant 2 heures.** La retenue aura lieu à une date et une heure spécifiée, et les parents en seront informés.

#### 3. Objectifs de la retenue :

Pendant la retenue, l'élève effectuera des devoirs visant à réfléchir sur son comportement inapproprié, à comprendre les conséquences de ses actions sur lui et ses camarades et à améliorer son comportement afin de repartir sur de bonnes bases.

**Nous croyons fermement en la capacité de chaque élève à grandir et à se responsabiliser.**

Ce protocole vise à établir des attentes claires et à offrir des mesures de soutien appropriées pour favoriser un comportement respectueux et positif au sein de notre école.

## **5- Tenue vestimentaire**

1. La tenue réglementaire à savoir pantalon (**noir** de costume) et chemise blanche ou bleue ciel avec **col** doit être adaptée aux exigences du règlement intérieur. Vous pouvez contacter M.Bouaziz au 06-99-08-20-09

2. La coupe de cheveux doit être simple, ni trop courte ni trop longue, et surtout pas une coupe rasée sur les côtés qui met en relief la frange de devant, ce qui est absolument prohibé dans notre Etablissement. **Aucun dégradé ne sera accepté.**

**Les Parents sont entièrement responsables des coupes de cheveux de leur enfant.**

3. La Kippa en tissu ou velours **noir**, et d'une taille bien adaptée, à l'appréciation de la Direction.

Il est évident que chaque élève doit se vêtir d'un **Talit Katane.**

4. Nous préconisons des chaussettes et non pas des socquettes.

En cas de non-respect des points cités, l'élève se verra interdire l'accès dans l'établissement sans aucun recours et même s'il y a ce jour un D.S.T, la note sera de 0/20.

## **6- Protocole Bar Mitsva**

Pour une meilleure organisation scolaire, nous avons mis en place 2 options pour les Bar Mitsvot sous la responsabilité de M. Sitbon : [y.sitbon@merkazhatorah.fr](mailto:y.sitbon@merkazhatorah.fr)

*Option 1 :*

**Bar Mitsva à l'école avec 10 invités autorisés (hommes uniquement) :**

- a. Arrivée à 7h30 à l'école pour démarrer à 7h40 la Téfila
- b. Petit déjeuner avec toute la classe et le Rav dans la salle de cours du Bar Mitsva
- c. Mise en place par l'école d'une commande de viennoiserie <https://mh-garcons.merkazhatorah.fr/reservation-bar-mitsva>

*Option 2 :*

**Bar Mitsva dans le Beth Hakenesset de votre choix :**

- a. Possibilité d'inviter jusqu'à 5 élèves (**maximum**)
- b. Transmettre la liste des élèves invités via [y.sitbon@merkazhatorah.fr](mailto:y.sitbon@merkazhatorah.fr)
- c. Arrivée à l'école des 5 élèves autorisés jusqu'à **10h15 maximum**

## **7- Trottinette et vélo**

Nous insistons aussi sur la vigilance de l'utilisation du vélo ou de la trottinette qui **doit être attachée par un antivol** dans la cour de l'Etablissement, aux endroits réservés à cet effet, et en aucun cas les déposer au sous-sol, ou dans les classes. **L'Ecole décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou de détérioration.**

L'utilisation de la trottinette et du vélo dans la cour est strictement interdite



## **8- Absences**

Tout absence doit être justifiée le matin même sur le mail [e.garcons@merkazhatorah.fr](mailto:e.garcons@merkazhatorah.fr) .

La réussite des élèves dépend de leur assiduité durant les cours ainsi qu'à leur présence à tous les cours de la semaine y compris le dimanche matin.

Vous êtes priés de respecter scrupuleusement le calendrier des congés scolaires.

Cela est un facteur essentiel de la bonne réussite de votre enfant.

La Direction